

Coordonnées de la mairie

Site internet : www.plouguin.bzh

Courriel : mairie@plouguin.bzh

Tel. : 02 98 89 23 06

Fax : 02 98 89 20 94

Horaires d'ouverture mairie

Lundi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Mardi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Mercredi : 8h45 - 12h

Jeudi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Vendredi : 8h45 - 12h - 14h - 17h

Samedi : 9h00 - 11h30 (sauf juillet/août)

Contacts utiles

Correspondants de presse :

Télégramme :

J-Y Tournellec - 06 63 24 11 10

jeanyvestournellec@bbox.fr

Ouest-France :

Maud Le Chapelain - 06 25 45 75 00

localier.maud@gmail.com

M.Prietz : Conciliateur de justice (sur RDV

au 02 98 48 10 48)

Astreinte Eau/Assainissement (CCPA) :

02 98 37 66 00 - 06 08 41 49 75 (après 17h30)

Réclamations CCPA :

<https://www.paysdesabers.bzh/demarche-s-administratives/signaler-une-anomalie/>

Santé/urgences

Cabinet médical : Dr Brun et Jugie, sur RDV au 02 98 84 19 13

Cabinet infirmier (Anne-Marie Le Guen, Fabrice Bézie, Gwen Gouriou) : 02 98 89 25 98

Infirmière libérale : Véronique Prémel 02 29 02 66 50

Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 pour connaître les pharmacies de garde proches de votre domicile. Information également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin

Médecin de garde : En cas d'urgence appelez le 15

Ambulance de garde : 02 98 32 60 60 - 02 98 32 68 06

Orthophonistes : Maëva Le Badezet au 06.16.80.42.83.
Audrey Laure au 06.95.94.14.21.

Vos communiqués sont à transmettre par mail avant le mardi midi

VIE LOCALE - Buhez ar gomun

Horaires des messes

Samedi 19 août à 18h à Plourin Pardon de la chapelle Saint Roch et à Guipronvel.

Dimanche 20 août à 10h30 à Plouguin, à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.



DU 25 AU 28 AOÛT 2023
PARDON PLOUGUIN

Ouverture fête foraine
19h le vendredi

NOUVEAU
DIM 9H-16H
PLOUGUIN
DÉBALLE #1
ENTRÉE LIBRE

FEU
D'ARTIFICE
SAMEDI
23H

Courses
Dim à partir de 17h
Courses pour enfants
Lancer de l'oeuf...
Et à 18h30
Repas des gourmands !

Moules/Frites - Madatao
Vendredi à partir de 19h
Sam & Dim midi & soir

Concours Pétanque - Ty Bar
Samedi, en A et B
Lundi, en 4 parties - Souvenir Christian Leizour
Jet bouchon 14h30 - Inscriptions sur place 8€

Inscriptions pour Plouguin Déballe
1€ l'emplacement de 3m / en extérieur
pardonplouguin@gmail.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

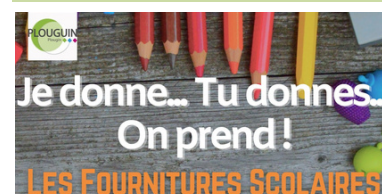
PLOUGUIN

SALLE POLYVALENTE 10H-12H30

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

PLOUGUIN

ENFANCE/JEUNESSE - Ar yaouankiz



Je donne... Tu donnes...
On prend !
LES FOURNITURES SCOLAIRES

Organisé
par le CCAS de Plouguin
le **mardi 29 août**
durant le marché

" Viens déposer les fournitures qui ne te servent plus "

" Viens remplir ton cartable pour la rentrée "

VIE ASSOCIATIVE

Kevredigezhioù

Club de l'amitié

Le club organise une marche cantonale à Plouguin le vendredi 1er septembre à partir de 13h30.

Informations au 06 50 36 37 05 ou au 02 98 89 24 23.



Organisé par le Plouguin Handball

Informations et réservations au 07.63.18.05.35 ou par mail

à manifestationsplouguinhandball@gmail.com

Inscriptions jusqu'au 26 août

1,50 € l'entrée (gratuit - 12 ans)

Restauration et boissons sur place.



Fam'illes Rurales Plouguin

Atelier du tricot

L'Atelier rouvrira ses portes

le mardi 5 septembre à 9h15, à la salle Saint-Pierre 2, en face de la salle omnisports.

Les inscriptions se feront sur place ou par téléphone au 06 67 21 24 27.

GYM TAO
TOUS NIVEAUX

QI GONG

ENSEIGNANT

Nastasia
SOANEN

Cours découverte

Samedi 19 août

à 10h30

Salle Polyvalente de PLOUGUIN

- mobilisation douce des muscles et articulations
- méditation en mouvement
- apaise le mental

...

Infos et inscription : 0780945896

Breizhcocoon@gmail.com

Venez découvrir le Qi Gong !



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Keleier bro an aberioù



PLUi

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PAYS DES ABERS / BRO AN ABERIOU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Concertation avec la population dans le cadre des procédures d'évolution du PLUi engagées

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays des Abers est en constante évolution depuis son approbation le 30 janvier 2020.

Les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation a pour but de permettre à la population :

- de prendre connaissance des adaptations qu'il est projeté d'apporter au PLUi ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces adaptations.

1) 5ème révision allégée du PLU Intercommunal

Les conseillers communautaires ont décidé de prescrire une cinquième révision allégée du PLUi (procédure à objet unique) en conséquence de l'abrogation partielle du PLUi à Landéda prononcée par jugement du tribunal administratif en date du 14 avril 2023. La procédure de révision allégée n°5 du PLUi du Pays des Abers consiste à créer un zonage applicable à l'espace considéré par le juge comme un secteur d'urbanisation diffuse compris entre les secteurs plus denses de Croaz Huella et de l'Aber Wrac'h à Landéda.

La concertation a démarré le mercredi 26 juillet 2023 et se poursuivra jusqu'au samedi 30 septembre 2023.

2) Modification n°2 du PLU Intercommunal

La période de la concertation avec la population relative à la modification n°2 du PLUi a été prolongée par délibération du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2023 afin que la population puisse prendre connaissance dans de bonnes conditions des objets adaptés et supplémentaires pris en compte depuis mars 2023 et le cas échéant, d'exprimer leur avis.

La concertation a démarré le lundi 10 avril 2023 et se poursuivra jusqu'au samedi 30 septembre 2023.

Les dossiers explicatifs des deux procédures sont disponibles à l'hôtel de communauté de Plabennec ainsi que sur le site internet de la CCPA : www.paysdesabers.bzh

Un registre est à disposition pour recueillir les expressions de chacun à l'hôtel de communauté qui peuvent aussi être transmises à l'adresse suivante : Hôtel de Communauté, 58, avenue de Waltenhofen, 29860 Plabennec .